

## Newsletter

Mars 2023

Chers Amis,

Voici une nouvelle newsletter du Groupe de Rythmologie et Stimulation cardiaque. Celle-ci témoigne de l'actualité très riche de la rythmologie autour de notre groupe.

Merci à Olivier Piot, notre ancien président, de coordonner l'organisation des Journées de Stimulation & Défibrillation 2023. Comme vous le verrez, le programme est très riche et original, « autour des prothèses cardiaques implantables ». Il s'agit de journées anciennes, incontournables qui ont succédé à ce que les plus vieux ont connu, les Journées Jean Torresani. Nous vous encourageons vraiment à venir à ces journées qui auront lieu à Paris au Centre de congrès de l'UICP vers la Tour Eiffel. Il est à noter que le Groupe de Rythmologie et Stimulation cardiaque a invité gratuitement (congrès, transport et hébergement) tous les Dr Junior sur ses fonds propres. Ceux-ci ne peuvent être invités par l'industrie pour des raisons administratives. Il est vraiment important que la nouvelle génération de rythmologues soit intégrée complètement dans notre groupe.

Dans cette newsletter, un point également est fait sur l'alerte « Abbott » sur un sous-groupe de stimulateurs Assurity. Après un emballement initial, tout semble s'être stabilisé, les patients ont été tous pris en charge et les remplacements prophylactiques ont été effectués pour les patients stimulo-dépendants. En quelque sorte, tout cela témoigne d'une bonne organisation du réseau de rythmologie en France.

Un bilan est également fait sur la télécardiologie. Tout n'est pas encore calé, un certain nombre de réunions ont lieu avec le ministère pour la future organisation dans la suite du programme ETAPES. Nous vous résumons tout cela. Raphaël Martins nous rappelle l'importance du registre français sur les orages rythmiques, le registre FRENCHSTORM, et la nécessité d'y participer car il y a encore beaucoup d'inconnues et de pratiques variées lors de ces situations critiques.

Enfin, Serge Boveda, responsable du programme scientifique d'EHRA 2023, nous rappelle l'importance pour les rythmologues français de participer à ce congrès majeur. Il est temps de reprendre les contacts en face à face avec nos collègues européens. La France doit être forte à EHRA 2023 Barcelone !!!

Nous vous souhaitons une excellente lecture de cette newsletter. Au nom du Bureau du groupe, nous espérons tous vous rencontrer lors des congrès du groupe : les Journées de Stimulation & Défibrillation les 16 et 17 mars à Paris, mais aussi le Congrès annuel d'Avignon qui aura lieu cette année les 27, 28 et 29 septembre 2023.

*Pascal Defaye*  
*Président du Groupe de Rythmologie et Stimulation Cardiaque*



## Bientôt les JSD 2023 !

*Auteur : Olivier Piot - CCN Paris*

Le Comité d'organisation et le Bureau du Groupe de Rythmologie et Stimulation cardiaque vous attendent les 16 et 17 mars à Paris pour échanger sur les dernières avancées en stimulation/défibrillation (stimulation des voies de conduction, évolution de la stimulation sans sonde, des défibrillateurs, etc.), mais aussi revoir des sujets simples sur l'abord veineux, la loge du boîtier, ou plus complexes comme l'orage rythmique ou l'endocardite sur sonde. Objets connectés, télésuivi... Nous aborderons ensemble tout ce qui change dans notre quotidien et celui de nos patients !

Déjà de nombreux inscrits, des orateurs enthousiastes, tout est prêt pour vous accueillir à ce rendez-vous annuel de la rythmologie française.

Plus d'informations : veuillez [cliquer ici](#).

## Où en est-on de l'alerte Abbott/Saint Jude Medical du risque de panne d'un sous-groupe de stimulateurs double chambre Assurity (PM2272) / Endurity (PM2172) ?

*Auteur : Olivier Piot - CCN Paris*

Après la diffusion d'informations de sécurité fin juillet-début août 2022 par la société Abbott, le 8 septembre 2022, l'ANSM en lien avec la SFC et le Groupe de Rythmologie et Stimulation cardiaque, a émis des recommandations pour la prise en charge de patients implantés d'un stimulateur issu d'une des lignes de production. 16 300 patients sont concernés en France, implantés entre septembre 2019 et juillet 2022.

Le problème est l'utilisation d'un nouveau système de dépolissage du boîtier métallique avant mise en place du bloc connecteur, ce dépolissage étant réalisé pour assurer l'imperméabilité du système. Le souci est un défaut d'étanchéité à ce niveau avec corrosion par de l'humidité entrée dans le système de l'ultime barrière d'étanchéité qui est un cordon en or à l'endroit des sorties des éléments reliant l'intérieur du boîtier métallique aux connections IS-1.

Les conséquences peuvent être la perte de stimulation qui peut être brutale, la réduction de durée de vie de la batterie, passage en mode ERI, perte de connexion au système de télésuivi. Le taux d'évènement initial a été évalué à 0,39 % au niveau mondial avec des évènements survenant environ un an et demi après implantation.

Chaque centre a reçu la liste des stimulateurs en cause et les patients ont été convoqués pour soit poursuivre ou mettre en place un télésuivi, soit changer l'appareil en cas de stimulo-dépendance et après évaluation personnalisée. Sur la base du retour de quelques centres et en attente de chiffres au niveau national, le taux de remplacement peut être estimé à 20-25 %. Les difficultés sont de limiter le taux de perdus de vue et de bien vérifier la bonne connexion du télésuivi, la perte de télésuivi étant par elle-même un signe que le boîtier pose problème. Il n'y a pas encore de données indiquant si la survenue d'évènements concerne une période limitée de la durée de vie de l'appareil (entre 1,5 an et 3 ans par exemple) témoignant de l'effet dans un délai précis, de l'humidité en cas de défaut d'étanchéité ou tout le long de la durée de vie de l'appareil. À suivre...



## Télesuivi des prothèses rythmiques : pas du tout un fleuve tranquille !

*Auteur : Olivier Piot - CCN Paris*

Le programme ETAPES devrait arriver à sa fin avec un cadre qui a semblé faire consensus et un montant de rémunération permettant de réaliser cette activité de façon adaptée, bien que la structuration des équipes soit encore très hétérogène. Toute la communauté rythmologique restait en attente du montant définitif de cette prestation dont l'annonce a été plusieurs fois reportée pour définir les possibilités de réaliser cette activité à l'avenir. Découverte par une veille régulière, la publication récente au JO d'un avis de projet sur le télesuivi dans les différentes spécialités, notamment celui des prothèses rythmiques, avec des modifications substantielles sans concertation connue avec des médecins de la spécialité a fait l'effet d'une douche froide (Avis de projet portant inscription d'activités de télésurveillance médicale sur la liste prévue à l'article L. 162- 52 du code de la sécurité sociale JORF n°0021 du 25 janvier 2023 : plus d'informations [en cliquant ici](#)).

Dans cet avis de projet, le premier point est le report de la gestion des non-transmissions sur l'équipe médicale et paramédicale de télesuivi. Le texte n'est pas conforme au référentiel HAS qui fait porter cette tâche technique aux industriels.

Le deuxième point problématique du texte est en rapport avec une obligation légale dans la gestion des alertes : concernant « la gestion des alertes relatives à la non-transmission des données, l'opérateur (c'est le médecin ou l'équipe de télesuivi) prend contact avec le patient pour connaître la cause de la non-transmission dans un délai maximal de 48 heures ouvrables après émission de l'alerte », avec un risque significatif d'implication médico-légale.

Troisième point, le médecin réalisant le télesuivi doit « informer le patient de ses absences programmées (congé, formation, déplacement, empêchement...) ».

Quatrième point, la vérification de l'activité mensuelle est demandée : « en l'absence, durant une période d'un mois (période facturable), d'une utilisation effective suffisante du dispositif médical numérique de télésurveillance, soit une remontée de données inférieure à 50 % des données normalement nécessaire à la bonne réalisation de la télésurveillance. Dans ce cas, la télésurveillance doit être interrompue à l'issue de cette période d'un mois. ». L'aspect éthique de cette interruption de service après un mois d'utilisation insuffisante pose question. Par ailleurs, on lit à demi-mot une arrière-pensée sur une facturation mensuelle qui serait une charge administrative supplémentaire insupportable.

Sans remarque dans les 20 jours après publication, cet avant-projet était censé être accepté. Le Groupe de Rythmologie et Stimulation cardiaque et la SFC au sein du CNPCV se sont saisis de ce texte et ont envoyé un courrier officiel indiquant les points inacceptables, notamment l'accroissement de la charge administrative, le risque médico-légal qui pourraient, si ce texte était transposé en l'état dans le décret final, mettre en péril cette activité en France. Sans compter que le montant de la prestation pour le versant médical fixé à 130€ par an dans le programme ETAPES en deux facturations semestrielles de 65€ n'est toujours pas précisé.

Alors que les politiques semblent conscients de l'importance de la télémédecine et de la limitation de la charge administrative des médecins, ce dernier texte semble aller complètement à contresens et ajoute des obligations irréalistes contraignant les médecins à des tâches techniques et administratives qui ne peuvent être de leur ressort et un risque médico-légal potentiel qui ne peut être ignoré.



## Le registre FRENCHSTORM est lancé !

*Auteur : Raphaël Martin - CHU Rennes*

Vous pouvez inclure les patients majeurs présentant un orage rythmique ( $\geq 3$  TV/FV en 24h), qu'ils soient ablatés ou non. 44 centres en France ont déjà inclus 242 patients ! Pour participer, vous pouvez contacter le Dr Raphaël Martins au 02 99 28 25 41 ou sur [raphael.martins@chu-rennes.fr](mailto:raphael.martins@chu-rennes.fr).

## Retrouvons-nous tous à EHRA 2023 à Barcelone du 16 au 18 avril !

*Auteur : Serge Boveda - Clinique Pasteur, Toulouse*

Il s'agit d'un rendez-vous à ne pas manquer pour les rythmologues européens et du monde entier. Cela permet de faire le point sur les dernières avancées scientifiques et cliniques dans notre spécialité. Il s'agit du premier véritable meeting de rythmologie européen de l'ère post-COVID, et il est important de reconnecter avec nos collègues français et étrangers afin de redynamiser nos réseaux professionnels et amicaux.

Les membres du Bureau du Groupe de Rythmologie et Stimulation cardiaque se sont particulièrement investis dans cette nouvelle édition qui sera exceptionnelle à plusieurs titres. Il s'agit en effet du 20<sup>e</sup> anniversaire d'EHRA et nous avons voulu prendre en compte le chemin parcouru afin d'adapter l'offre qui sera proposée à Barcelone. Nous avons tout particulièrement orienté cette manifestation sur le partage d'expérience, l'éducation et la formation continue, avec d'importantes nouveautés telles que :

- Un village de simulation avec des séances par groupes de trois avec *proctoring* autour de simulateurs particulièrement performants (inscription gratuite à l'avance sur le site lors de l'inscription en raison des places limitées)
- Des ateliers d'interprétation de tracés ECG et endocavitaires
- Des ateliers de dissection cardiaque (inscription gratuite et à l'avance sur le site lors de l'inscription en raison des places limitées)
- Une « rambla » de posters digitaux
- Et encore bien d'autres surprises...

Nous savons que la recherche de *sponsoring* est de plus en plus complexe. Toutefois, n'hésitez pas à solliciter (très rapidement étant donné les délais DMOS) vos partenaires industriels qui ne pourront que vous soutenir dans cette volonté de participer à cet événement particulièrement qualitatif.

Les absents ayant toujours tort, n'hésitez pas et rejoignez vos collègues du Groupe de Rythmologie et Stimulation cardiaque dès le 16 avril à Barcelone !

